



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	16
votants	18

Le mercredi 12 avril 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

DELIBERATION

N° 65/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, André IPERT.

OBJET :

Demande de fonds de concours à la CARF pour la reprise de chaussée voie de la 1^{ère} DFL

ABSENTS : Jérôme BOUERI, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ONT DONNÉ POUVOIR : Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire informe que la Commune qu'il est nécessaire de reprendre les travaux au niveau de la voie de la 1^{ère} DFL afin d'améliorer la chaussée.

Le montant de l'opération est de 4 982 € HT.

Monsieur le Maire présente le plan de financement joint à la présente délibération et sollicite l'aide du Département, dans le cadre de la Dotation Cantonale d'Aménagement 2023 (DCA), à hauteur de 50% du montant total HT, et de la CARF, à hauteur de 25% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande d'aide financière au Département et à la CARF.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme



Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN

DELIBERATION
N° 06/2023
OBJET :
Demande de fonds de concours à la CARF pour la réalisation de travaux de classement de la voirie



PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : REPRISE DE CHAUSSÉE VOIE DE LA 1ERE DFL

DEPENSE :


Montant 4 982.00 € HT

RECETTES :

DÉPARTEMENT DCA 2023 50% 2 491.00 €
CARF 25% 1 245.50 €
PART COMMUNE 25% 1 245.50 €

TOTAL TTC : 5 978.40 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 12/04/2023

Mairie de BREIL SUR ROYA
Le Maire,

Sébastien OLHARAN
06540